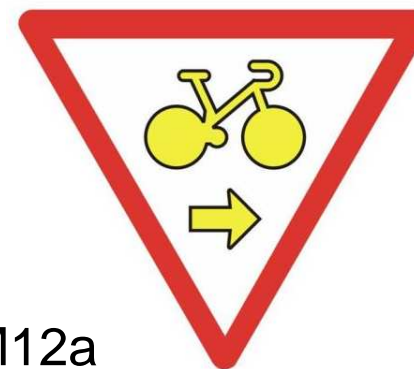


Actualités

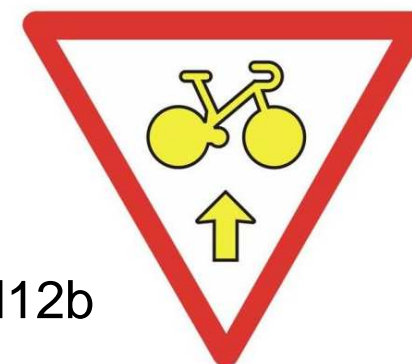


Le tourne-à-droite des vélos

- Décret du 12 novembre 2010
- L'apparition de ces panonceaux fait suite à l'arrêté du 12 janvier 2012 modifiant l'arrêté du 24 novembre 1967 et son instruction relatif à la signalisation des routes et autoroutes (JO du 27 janvier 2012).
- Ce panonceau indique un cédez-le-passage en tourne à droite pour les vélos aux feu rouge
- Création d'un observatoire des TàD par le CERTU



M12a

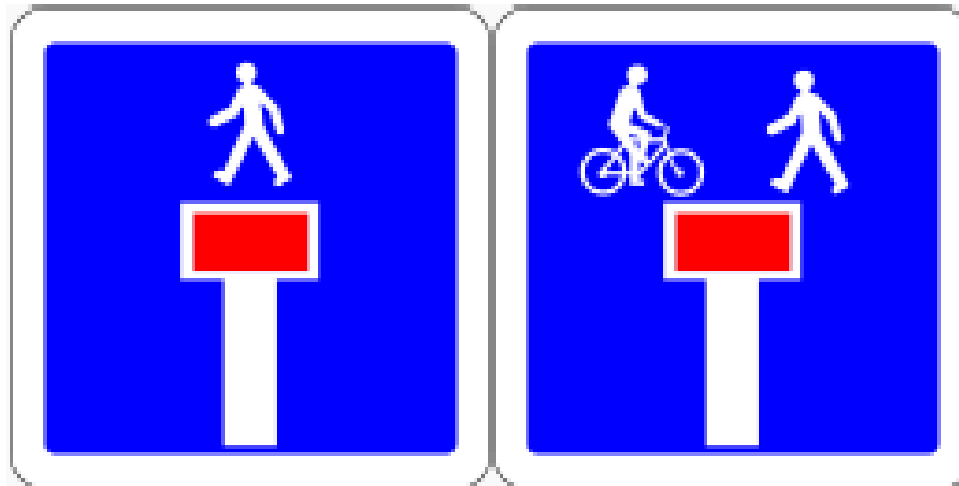


M12b

R19d pour le pour le signal lumineux autorisant le tourne à droite
R19td pour le pour le signal lumineux autorisant d'aller tout droit

Nouveaux panneaux C13

- L'arrêté du 6 décembre 2011 (modifiant l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes) a créé deux nouveaux panneaux :
 - C13c : Impasse comportant une issue pour les piétons
 - C13d : Impasse comportant une issue pour les piétons et les cyclistes



C13c

C13d

Signalisation des voies conseillées et réservées aux cyclistes

- L'arrêté du 6 décembre 2011 introduit une souplesse dans la signalisation des voies conseillées aux cyclistes :
 - L'aménageur peut utiliser la figurine vélo réglementaire en remplacement du panneau C113



C113



Il est à noter que les voies réservées et obligatoires doivent toujours être signalées par le panneau



Politique nationale vélo

- 26 Janvier 2012 - Présentation d'un **Plan national vélo** par le groupe de travail pour le développement de l'usage du vélo remis au Ministre des Transports
- Juillet 2012 - création d'un **club des parlementaires pour le vélo** en juillet 2012
- Novembre 2012 - Composé de plus de **80 parlementaires** (députés et sénateurs) de toutes tendances politiques
- Elus Yvelinois
 - François de MAZIERES, député des Yvelines, Maire de Versailles, Président de la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc
 - Jean-Frédéric POISSON, député des Yvelines, 1^{er} adjoint au Maire de Rambouillet, Président de la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc
 - Jean-Marie TETART, député des Yvelines, Maire de Houdan, Président de la Communauté de Communes du Pays Houdanais
 - Marie-Annick DUCHENE, sénatrice des Yvelines, adjoint au Maire de Versailles
- Le Club a proposé la **mise en place d'incitations économiques** à l'usage du vélo dans le cadre des Projets de Loi de Finances (PLF) et Projet de Loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2013, amendements retoqués.

Etude Observatoire Régional de Santé :

Les **bénéfices et les risques** de la pratique vélo

Evaluation en **Ile de France** - Septembre 2012

- **Prise en compte des effets sur la santé** (activité physique, accidentologie, pollution atmosphérique, ...)
- **Plusieurs scénarios d'évolution de la part modale vélo en 2020** (part modale 2008 : 2,1%) :
 - Scénario 1 : x 2 en 2020;
 - Scénario 2 : x 4 en 2020,
 - Scénario 3 : 20% de part modale vélo
- **Deux hypothèses de report modal provenant de la voiture :**
 - Hypothèse 1 : 5%
 - Hypothèse 2 : 50%

Rapport complet disponible sur le site : www.ors-idf.org

Etude Observatoire Régional de Santé :

Les bénéfices et les risques de la pratique vélo
Evaluation en Ile de France - Septembre 2012

Conclusions principales de l'étude :

- Un bénéfice au moins **20 fois plus important** que les risques (essentiellement dû aux bénéfices de l'activité physique)
- Plus la part modale vélo est importante plus le ratio bénéfice/risque est important. (jusqu'à x27)
- Plus la part modale vélo est importante plus le risque d'accident est faible (exemple : pour un x2 – soit +100% - sur la part modale, seulement 32% de plus sur les accidents de cyclistes)
- Le risque le plus élevé correspond à l'exposition au PM2,5 devant l'accidentologie mais restant négligeable vis-à-vis du bénéfice de l'activité physique

Rapport complet disponible sur le site : www.ors-idf.org

Le Triporteur

- Un service itinérant d'entretien et de réparation des vélos
- Pour accompagner des opérations de marquages de vélos ou tout autre évènement impliquant des cyclistes
- Pour des opérations récurrentes à proximité des gares
- www.letriporteur.org



Le vol des vélos

- Recherche de retours d'expériences sur la lutte contre le vol des vélos, et notamment de parcs de stationnement vélos télésurveillés
- Opérations de marquage des vélos : les opérateurs sont invités à adresser un courrier aux forces de l'ordre exerçant sur leur territoire (la FUB a établi un courrier type à cet effet). Au niveau national, des échanges sont en cours entre la FUB et la police et la gendarmerie nationales. (www.bicycode.org)

L'appel des DRC

- Appel à davantage de financement européens en faveur du vélo
- DRC : Centre de Coordination pour EuroVelo en France :
 - ambassadeurs des enjeux européens du vélo en France, et notamment de la négociation du futur budget européen 2014-2020.
 - Les financements européens, nationaux et régionaux peuvent et doivent être mobilisés pour le vélo car le vélo est porteur d'avenir.

27 septembre 2012, Loire-Atlantique, appel des DRC à

DAVANTAGE DE FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR LE VÉLO



- 1 INVESTIR DANS DES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX
POUR UNE CROISSANCE DURABLE**
 - Objectif 1. Investir dans des infrastructures cyclables qualitatives pour en garantir une utilisation optimale, ininterrompue et sécurisée pour tous
 - Objectif 2. Assurer le développement de l'intermodalité vélo / transports en commun pour plus d'efficacité économique
 - Objectif 3. Soutenir l'innovation au service de la mobilité à vélo, créatrice d'activité économique durable, propre et efficace pour le transport en milieu urbain
- 2 INVESTIR DANS LE TOURISME À VÉLO
POUR UNE CROISSANCE INTELLIGENTE ET INNOVANTE**
 - Objectif 4. Financer l'aménagement de véloroutes et voies vertes pour stimuler le tourisme dans les territoires
 - Objectif 5. Soutenir la structuration du tourisme à vélo, filière créatrice d'emplois et énergétique dans les déplacements et la mobilité des personnes
 - Objectif 6. Encourager l'innovation au service de l'offre "vélo" pour garantir la compétitivité du tourisme à vélo à l'ère des nouvelles technologies et du numérique
- 3 INVESTIR DANS LA PROMOTION DE L'USAGE DU VÉLO
POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE**
 - Objectif 7. Promouvoir l'usage du vélo comme outil d'amélioration du cadre de vie au bénéfice des transports, de la mobilité, des loisirs et de la santé publique
 - Objectif 8. Assurer un accès à la pratique du vélo pour tous par des aménagements cyclables, notamment à destination de personnes en situation de handicap ou de précarité
 - Objectif 9. Encourager la formation à la pratique du vélo auprès de la jeunesse et dans les quartiers d'habitat social grâce aux vélo-écoles
- 4 SOUTENIR LES PROJETS VÉLOS
AU SERVICE D'UNE DÉMARCHÉ DÉMOCRATIQUE ET CITOYENNE**
 - Objectif 10. Encourager la constitution de réseaux et de projets d'échange et de partage entre les acteurs français et leurs homologues européens au profit de la promotion de l'usage du vélo et de l'innovation
 - Objectif 11. Soutenir les programmes de recherche et d'innovation pour améliorer les connaissances sur les usages du vélo et alimenter sur son potentiel pour la société
 - Objectif 12. Entretien le lien social par la pratique et l'organisation d'événements vélo au service d'une société conviviale favorisant le partage, la culture et le débat citoyen

Les rencontres des Départements et Régions Cyclables 2013

- Jeudi 26 septembre : journée technique à la ferme du Manet
- Vendredi 27 septembre : ballade à vélo en forêt de Rambouillet
- 300 participants : élus, techniciens, associations
- Invités : ouvert à tous mais priorité données aux adhérents aux DRC (adhésion des Intercommunalités possible)